



Société du Havre de Montréal

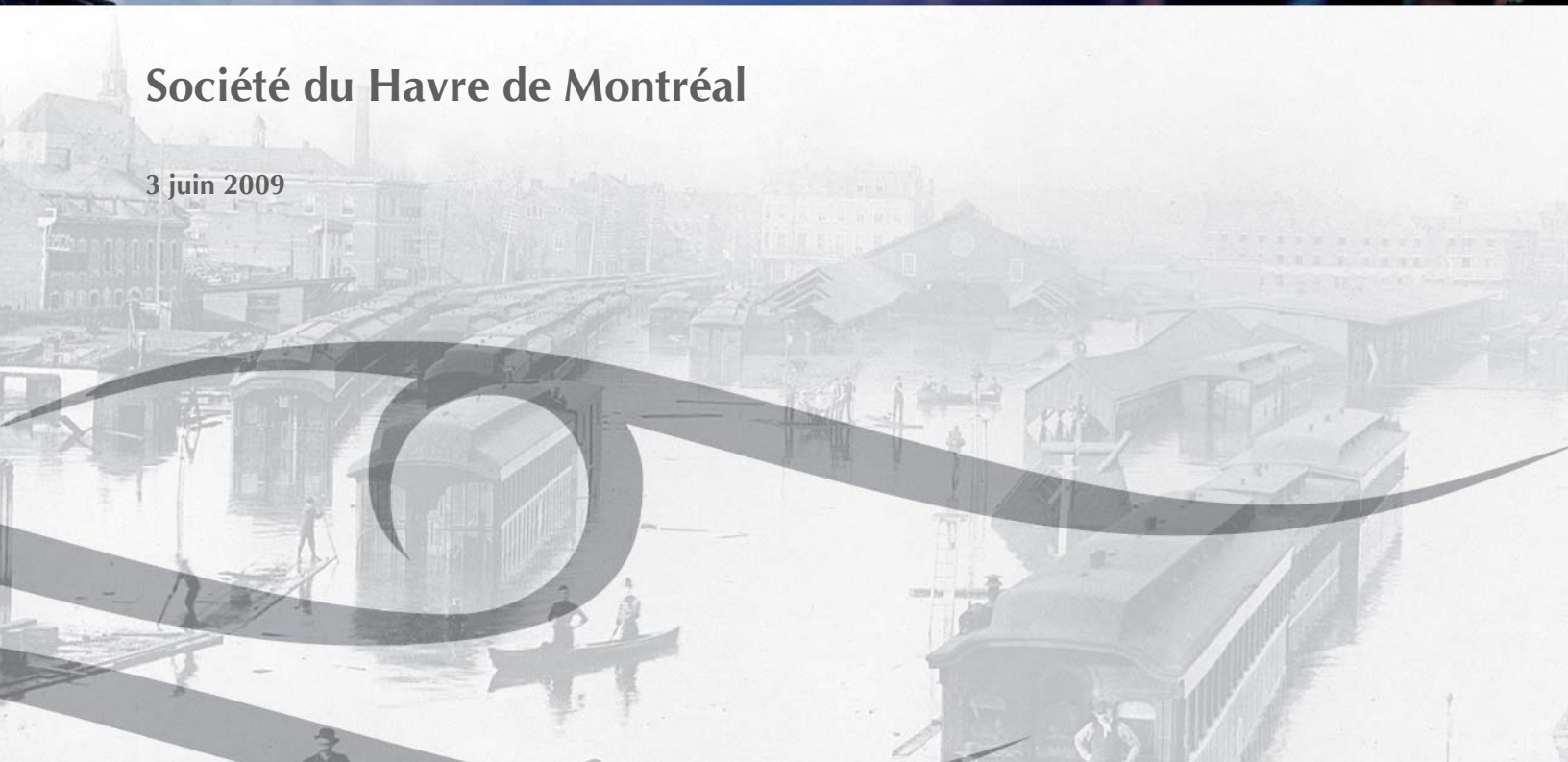
## Mémoire soumis à la commission permanente du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie

Consultation publique sur un nouveau cadre d'intervention en art public



Société du Havre de Montréal

3 juin 2009





## L'ART PUBLIC, UNE COMPOSANTE ESSENTIELLE DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

C'est avec enthousiasme que la Société du Havre de Montréal répond à l'invitation de la commission permanente du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie de participer à la consultation publique sur un nouveau cadre d'intervention en art public.

Nous souscrivons entièrement à l'intention des membres de la commission de donner un nouveau souffle au développement de l'art public à Montréal. La revitalisation d'une ville ne peut plus se faire sans l'apport du talent artistique de créateurs. De fait, les artistes et les artisans sont devenus aussi essentiels dans le développement urbain que les architectes et les ingénieurs.

Depuis quelques années, les Montréalais ont pu constater l'intérêt grandissant des responsables de l'aménagement urbain pour l'art public. Quartier International de Montréal a ainsi visé juste en choisissant d'installer La Joute, l'œuvre de Riopelle, entre le Palais des congrès et le siège social de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

La Société du Havre de Montréal ne restera pas inactive à ce chapitre. En effet, nous avons l'intention d'accorder une large place à l'art public autant dans la proposition de réaménagement de l'autoroute Bonaventure que dans l'ensemble du territoire de la Société du Havre de Montréal.

Les travaux de la première phase du réaménagement de l'autoroute Bonaventure, prélude à la création du nouveau milieu de vie, commenceront prochainement. Une fois terminée, cette première phase permettra d'offrir aux Montréalais une toute nouvelle entrée prestigieuse, distinctive et créative de Montréal. Une nouvelle entrée qui participera des traits culturels uniques à Montréal.

Loin d'entreprendre un projet de démolition, nous voulons débiter la transformation radicale d'une voie autoroutière en une artère urbaine à l'échelle humaine et en un nouveau quartier habité. Ce fantastique projet fera revivre un secteur historique de Montréal.

Rares sont les projets de réaménagement d'un corridor autoroutier qui ont un impact aussi grand sur un territoire et une collectivité. Ce projet s'inscrit dans la lignée des réalisations qui ont contribué à transformer Montréal au cours des deux dernières décennies. Il est comparable à la revitalisation du Vieux-Montréal et au Quartier international de Montréal.

Espaces verts, signalisation, art public, éclairage urbain distinctif, résidences, commerces et bureaux distingueront ce tout nouvel espace du 21<sup>e</sup> siècle, dans des îlots centrés d'artères dernier cri, qui relieront de nouveau des secteurs aujourd'hui séparés par l'autoroute Bonaventure : le centre-ville, Griffintown, le faubourg des Récollets, le Canal Lachine et le Quartier International de Montréal.



## Plan de développement de l'art public

Nous avons l'intention d'assurer une présence constante de l'art public dans le projet Bonaventure. Pour ce faire, nous avons produit un Plan de développement de l'art public, véritable outil précieux pour mettre en valeur ce nouveau quartier. La présence de l'art public dans le projet Bonaventure sera ainsi marquante. La fin de la voie rapide et le début de l'artère urbaine seront signifiés par une oeuvre d'art signalétique et monumentale. Le plan prévoit également une répartition des interventions en divers lieux à l'intérieur de l'ensemble du Quartier. Les espaces visés comprennent non seulement le domaine public mais aussi le domaine privé et semi-privé.

Le Plan de développement de l'art public élaboré conjointement avec la Ville de Montréal prévoit notamment les interventions artistiques suivantes :

- oeuvre signalétique et monumentale au seuil sud du projet ;
- oeuvre environnementale sur la place publique ;
- oeuvre sur le domaine privé (d'accès semi-privé) ;
- oeuvres intégrées aux passages sous le viaduc ferroviaire du Canadien National (CN) ;
- oeuvres temporaires sur les palissades de chantier.

Pour démontrer le sérieux de notre démarche, nous avons prévu inclure les éléments suivants au Plan de développement de l'art public :

- le calendrier général et les échéanciers précis de réalisation des oeuvres ;
- les recommandations détaillées quant aux critères d'élaboration de chacune des oeuvres ;
- les scénarios de financement (budgets de réalisation) et un plan des extensions médiatiques (dépliant, site Web, etc.) qui permettront de faire connaître le plan ;
- les budgets d'entretien pour chacune des oeuvres.

Une fois construit et aménagé, le projet Bonaventure, notamment par l'importance accordée à l'art public, contribuera au développement culturel, touristique et urbain de Montréal. À terme, la disparition de l'autoroute Bonaventure ouvrira un espace artistique public pour tous les Montréalais et leurs visiteurs.

La Société du Havre de Montréal partage donc l'intérêt de la commission permanente du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie pour la mise en valeur des créateurs et l'amélioration du cadre de vie urbain. Nous offrons notre entière collaboration pour remplir plusieurs des engagements contenus dans le projet de cadre d'intervention en art public, notamment ceux d'intégrer l'art public dans tous les grands projets d'aménagement urbain, d'inciter les promoteurs immobiliers ainsi que les propriétaires à intégrer l'art public dans leurs projets de développement, principalement ceux qui choisiront d'investir dans ce nouveau projet innovateur.

Pour la Société du Havre de Montréal, cet intérêt accru pour l'art public ne peut survenir à un meilleur moment.